



Enquête sur les préférences de dates et de lieu de la 133^e session du Conseil international du Café (session de septembre / octobre 2022)

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et les invite à exprimer leur préférence quant aux dates et au lieu de la 133^e session du Conseil international du Café.
2. Au cours de sa 132^e session (31 mars – 1^{er} avril 2022), le Conseil international du Café discutera et décidera des dates et du lieu de sa 133^e session (session de septembre / octobre 2022), qui se tiendra en personne ou en mode hybride (en personne/en ligne) ([ICC 132-0](#) point 11.1 de l'ordre du jour).
3. La 133^e session du Conseil devait initialement être accueillie en septembre 2022 par le Gouvernement indien à Bangalore, en même temps que la Conférence mondiale du Café. Comme indiqué lors de la 131^e session du Conseil, la Conférence mondiale du Café a été reportée en raison de la pandémie de covid-19.
4. Suite à l'offre généreuse faite par la Colombie en février 2022 d'accueillir la 133^e session du Conseil, les autorités concernées nous ont informés que les dates qu'elles préféreraient pour cet événement sont dans la **semaine du 3 au 7 octobre 2022.**
5. À la lumière de ce qui précède, le Conseil sera donc invité à examiner les deux options ci-après :
 - a) Tenue de la réunion à Londres, du 5 au 9 septembre 2022
 - b) Tenue de la réunion à Bogotá (Colombie), du 3 au 7 octobre 2022
6. Les Membres sont invités à examiner les options ci-dessus et à répondre à un questionnaire pour indiquer leur préférence éventuelle. **La date limite pour renseigner le questionnaire est le 25 mars 2022.**

LIEN VERS L'ENQUÊTE

Veuillez noter que les deux options ont des implications logistiques et budgétaires différentes, notamment un éventuel chevauchement avec d'autres événements internationaux liés aux produits de base, qui seront présentées au Conseil avec les résultats de cette enquête.